



ANM
ONM

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE

Nos valeurs. des actions

Section Charente bulletin n°32 - juillet 2024

Éditorial du Président

Madame, Monsieur, cher Compagnon,
Le comité de section de la Charente vous souhaite une bonne santé et une excellente période estivale.
Les 33^{èmes} Jeux olympiques "Paris 2024", qui débutent mettent en lumière notre beau pays et des athlètes de haut niveau, dont nous pouvons être fiers.



Ils permettent au monde entier de découvrir les 39 sites de métropole et d'outre-mer, dans lesquels se tiendront 329 épreuves sportives dont certaines

dans des sites historiques emblématiques comme le Château de Versailles et le Grand-palais. 10.500 athlètes de 206 délégations vont s'affronter devant près de 10 millions de spectateurs attendus pendant toute la durée des jeux sur l'ensemble des sites.

Nous félicitons le CIO, les organisateurs et leurs partenaires, et remercions les 45.000 bénévoles, les 45.000 Gendarmes et policiers, les 18.000 militaires, ainsi que tous les autres services de sécurité visibles ou qui agissent dans l'ombre pour sécuriser cette rencontre mondiale d'une ampleur sans précédent. La situation géopolitique mondiale en complique l'organisation pour que les spectateurs et les sportifs venus du monde entier puissent en profiter pleinement en toute quiétude.

Je profite de cet éditto, pour remercier Madame Martine Clavel, Préfète de la Charente, d'avoir spontanément accepté la présidence d'honneur de notre section il y a deux ans. Elle a toujours été à nos côtés au cours des moments forts comme le 60^{ème} anniversaire de la création de l'Ordre national du Mérite, de notre assemblée générale 2023 et des cérémonies officielles. Madame Clavel assumera les fonctions de Préfète évaluatrice au sein du conseil supérieur de l'administration territoriale de l'État pour la région PACA et la Corse. Monsieur Jérôme Harnois lui succédera le 19 août prochain. Nous l'accueillerons très chaleureusement et lui souhaitons la bienvenue en Charente.

Très amicalement,

Pierre Waendendries

Assemblée Générale Ordinaire 2024

L'Assemblée générale ordinaire 2024 s'est tenue le samedi 25 mai 2024 dans l'amphithéâtre Buñuel à l'Espace Franquin d'Angoulême, mis à notre disposition par M. Xavier Bonnefont, Maire d'Angoulême.



Cette assemblée était sous la présidence d'honneur de M^{me} Martine Clavel, Préfète de la Charente.

Notre compagnon, M^{me} Anne-Laure Guillaumez,

adjointe à la solidarité et au soutien aux acteurs associatifs sociaux, représentant M. le Maire, nous a chaleureusement accueillis dans l'amphithéâtre.

Le Président Pierre Waendendries a ouvert la séance en remerciant M. le Maire d'avoir mis gracieusement cet espace à notre disposition et remercie également les différentes personnalités présentes ou représentées.

Nous avons reçu 87 réponses de nos adhérents, 55 sont présents et accompagnés, 26 sont excusés, 20 pouvoirs sont parvenus dans les délais légaux soit 56 votants.

La partie statutaire de l'Assemblée a débuté par une minute de silence à la mémoire du compagnon Henri Ribière, décédé en 2023 et des 5 nouveaux décédés depuis le début de l'année 2024. Ajoutés aux 26 autres compagnons qui nous avaient déjà quittés depuis 2020 nous enregistrons la perte de 32 compagnons en 4 ans. La section de la Charente qui compte actuellement 195 adhérents inscrits, devrait voir encore son effectif baisser et ce malgré 12 nouvelles adhésions en 2023 et 11 nouvelles adhésions depuis le début de l'année 2024. Outre les décès, l'association nationale considère les compagnons en retard de leur cotisation depuis 3 ans comme suspendus. À cet égard un effort de relance et de promotion a été entrepris, notamment pour encourager les récipiendaires de l'ordre de notre département à rejoindre notre association. Nous avons tous un rôle à jouer pour les inviter à nous rejoindre. Après lecture du rapport d'activités 2024, le président nous informe que l'originalité des 6 cérémonies organisées dans le département à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la création de notre ordre nous a valu un "Témoignage de reconnaissance" de la part de l'association nationale, au même titre que 16 autres sections de métropole, ultramarines ou de l'étranger.

Les comptes et tous les rapports ont été votés à l'unanimité.

Nous avons ensuite procédé au renouvellement des mandats du tiers sortant soit 5 membres :

Quatre compagnons étaient candidats à leur réélection et un ne s'est pas représenté.

Une seule nouvelle candidature a été reçue dans les délais impartis. Les cinq candidats ont été élus à bulletin secret.

Le comité de section de la Charente 2024 comprend 14 membres, un poste reste à pouvoir en 2025.

Après avoir exprimé sa reconnaissance aux Vice-présidents pour la qualité du travail réalisé au sein de leurs commissions au cours de l'année écoulée, le président a remercié également le vérificateur aux comptes, l'ancien Trésorier Robert Jabouille pour son travail depuis de nombreuses années, ainsi que nos porte-drapeaux qui représentent la section à toutes les cérémonies officielles, quelle que soit la météo.

En l'absence de questions diverses, le Président a déclaré la clôture de l'Assemblée générale à 9h47.

La remise des prix départementaux a commencé à 10h00 devant une salle bien remplie. En présence de nombreuses personnalités et de M^{me} Nathalie Clarenc, Sous-préfète, de M. Philippe Bouty président du Conseil Départemental, de M. Xavier Bonnefont Maire d'Angoulême et de M. Alain Prinsaud représentant le Directeur Départemental des services de l'Education Nationale.



Les personnalités présentes ont chaleureusement participé à la remise des différents prix qu'ils soient collectifs ou individuels.

- **Trois prix de l'éducation à la citoyenneté**, dans le cadre de projets pédagogiques en partenariat avec l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental.

- **Deux prix du civisme**, pour des actes méritants, en partenariat avec le Conseil Départemental et l'EN.

- **Un prix de la Mémoire**, pour des travaux et des actions permettant de retracer l'histoire de notre pays et de nos anciens, afin d'en tirer des enseignements pour l'avenir des jeunes générations.

Pour rappel, notre association participe également en cours d'année au **prix du concours national de la Résistance et de la déportation** en partenariat avec l'Éducation nationale, au **prix de l'éloquence** en partenariat avec l'Éducation nationale, ainsi qu'au **prix du Rallye citoyen** en partenariat avec le trinôme académique, composé de l'Education Nationale, de la

Délégation Militaire Départementale et de l'association régionale Poitou-Charentes des auditeurs de IHEDN.

Les personnalités ont félicité ces jeunes méritants ainsi que leurs enseignants et les équipes éducatives, sous les applaudissements nourris des familles et de l'ensemble des participants. Ce moment partagé intergénérationnel entre solennité et émotion a constitué le point d'orgue de l'assemblée. La cérémonie de remise des prix suivie d'un vin d'honneur offert par la section de la Charente a clos cette réunion. Une trentaine de convives s'est retrouvée au restaurant *L'Atelier*, puis une quarantaine de compagnons accompagnés de proches a visité la Chapelle d'Obézine accompagnés d'une guide conférencière du service "*Pays d'Art et d'Histoire*".

Michèle Tallon

Prix départemental de l'éducation à la citoyenneté 2024

Ce prix est organisé en partenariat avec l'Education Nationale et le Conseil départemental de la Charente.

Il est destiné à récompenser des élèves, des classes maternelles au lycée, pour leur comportement quotidien et la réalisation d'actions relevant du champ de la citoyenneté. C'est aussi un signe de reconnaissance pour l'engagement des équipes éducatives aux côtés des élèves dans la conduite de projets.

La commission mixte Education Nationale – ANMONM a récompensé 3 projets :

- **L'école Jean Monnet** de Soyaux pour le projet "*Crea Fripe Parade*", en lien avec l'industrie textile et la mode vestimentaire écoresponsable.



- **Le collège Antoine Delafont** de Montmoreau pour son projet "*Protégeons la démocratie européenne de la désinformation*", et promouvoir les valeurs de la république.



- **Le Collège Alfred de Vigny** des Côteaux du Blanzacais pour le projet "*Ambassadeurs de la République*", sur les thèmes de la laïcité, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.



Annie Marais

Prix du civisme pour la jeunesse 2024

En partenariat avec le Conseil départemental, un prix collectif et un prix individuel ont été sélectionnés par la commission du civisme de l'ANMONM.

- **L'école de Marillac-Lefranc** pour le projet "*Accueil d'un élève ukrainien*"



Les élèves de CE1-CE2 de la classe de M^{me} Rabardy ont su accueillir collectivement et avec générosité un enfant arrivé d'Ukraine, vivant une expérience difficile. De leur différence est née spontanément une soif d'apprendre, les élèves ont appris les uns des autres. Cet acte de civisme que ces jeunes enfants ont initié et pratiqué a été rendu possible grâce à l'étayage et aux valeurs du collectif qui ont entouré cette classe.

- **Charlotte Guignard**, élève de 3^{ème} au collège Alfred de Vigny des côteaux du Blanzacais pour son projet "*Faire de ses souffrances une force pour les autres*".



Elle est pleinement engagée dans l'accompagnement d'élèves en souffrance au sein de son établissement scolaire et au-delà. Elle-même ayant subi des situations de harcèlement et de violences répétées, elle a su avec courage, dépasser ses propres souffrances et est devenue "*ambassadrice NAH*" (Non Au Harcèlement). Elle a réalisé un clip vidéo de prévention dans lequel

elle s'est impliquée, mettant ainsi sa résilience au service de la sensibilisation des jeunes face à ce phénomène terrible de la tyrannie imposée.

Charlotte a été chaudement applaudie par les participants à la remise des prix 2024.

Monique Genton

Prix de l'initiative Mémoirelle 2024

Une copie a particulièrement retenu l'attention de la commission de la Mémoire, celle de **Joe Naylor**, élève de 3^{ème} au collège Claudie Haigneré de Rouillac.



Il a obtenu le prix de la meilleure copie des collèges au niveau départemental, de l'association des

professeurs d'histoire et de géographie. Sa copie est proposée à l'échelon national du CNRD. Une rencontre l'a particulièrement marqué il y a quelques années, celle de M^{me} Andrée Gros, née Duruisseaud, résistante et déportée charentaise, fidèle adhérente à notre section. Comme il l'écrit lui-même en conclusion dans sa copie, parlant des résistants "*Maintenant, notre devoir en tant que citoyen Français, est de les honorer et de ne pas les oublier*". Très engagé, Joe peut être considéré comme un passeur de Mémoire. De nationalité anglaise, mais habitant en France avec ses parents, Joe attend sa naturalisation française.

La commission de la Mémoire a décidé de lui remettre notre prix de l'initiative mémoirelle. Son dossier vient d'être proposé également à l'échelon national de l'ANMONM.

Michèle Tallon

Concours national de la Résistance et de la Déportation 2023-2024

Pour rappel, Mercredi 22 mai s'est déroulée la cérémonie de remise des prix du CNRD, au Logis de Plaisance à Barbezieux. Le collège de Barbezieux et celui de Baignes étaient chargés de son organisation. C'était la 63^{ème} édition d'un concours qui a été lancé en 1961.

Le thème de cette année scolaire était : "*Résister à la déportation en France et en Europe*". L'association ANMONM avait choisi cette année de récompenser le meilleur travail individuel de lycée. La copie de Mathieu Coucheron du Lycée Elie Vinet de Barbezieux a été ainsi particulièrement remarquée puisqu'elle a obtenu également le Prix d'Excellence et a été sélectionnée pour le prix national.

Annie Marais

Participation au concours d'Éloquence le mardi 11 juin 2024

Cette action, initiée par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et le Conseil Départemental, en partenariat avec la SMLH, l'ANMONM, l'Institut François Mitterrand de Jarnac et la MGEN, a pour objectif d'agir sur le développement personnel des collégiens, sur l'estime et la confiance en soi à travers l'expression orale et la prise de parole en public. Six collèges étaient présents lors de la finale, le

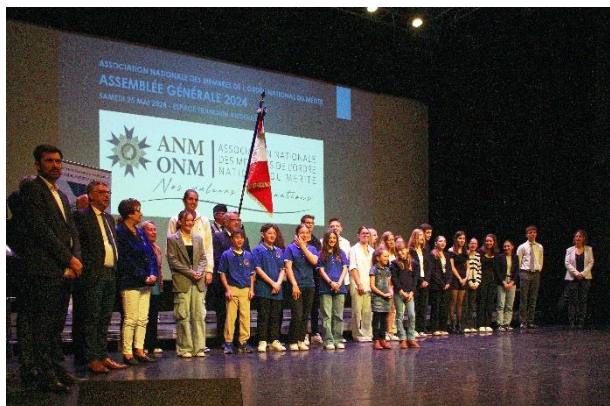
11 juin dans l'amphi du CNAM-ENJIM à Angoulême : Collège Alfred de Vigny (Côteaux-du-Blanzacais), collège Eugène Delacroix (Saint-Amant-de-Boixe), collège de l'Argentor (Champagne-Mouton), collège Jules Michelet (Angoulême), collège Jean Lartaut (Jarnac), collège Jules Verne (Angoulême). Après délibération du jury présidé par M^{me} La Rectrice d'Académie et composé de l'ensemble des partenaires, Océane Payen, élève de 4^{ème} au collège Jean Lartaut de Jarnac a été déclarée gagnante. L'ANMONM a remis un prix, sous forme d'une médaille de l'ANMONM et de l'ouvrage "Le cahier" dédié par Madame Andrée Gros. **Annie Marais**

Une prise de paroles par les personnalités a clôturé la remise des prix 2024.

Successivement, M. le représentant de l'Éducation nationale, M. le président du Conseil départemental, M. le Maire d'Angoulême puis M^{me} la Sous-préfète, ont félicité les récipiendaires pour leur engagement et les équipes pédagogiques pour la qualité et l'originalité de leurs projets. L'esprit citoyen et les actes de civisme ont été particulièrement soulignés.

Les plus beaux projets seront proposés aux différentes commissions nationales de l'ANMONM.

L'Assemblée générale ordinaire et la remise des prix s'est terminée par le regroupement sur scène des personnalités et des récipiendaires qui ont entonné la Marseillaise à capela.



Comité de section 2024-2025

- M. Pierre WAENDENDRIES : Président de la section.
- M^{me} Maguy BERTRAND : Vice-présidente déléguée à l'entraide et à la solidarité.
- M^{me} Annie MARAIS : Vice-présidente déléguée aux prix de l'Éducation à la citoyenneté, de l'éloquence et au CNRD.
- M^{me} Monique GENTON : Vice-présidente déléguée au prix du civisme et au rallye citoyen.
- M^{me} Michèle TALLON : Secrétaire et Vice-présidente déléguée au prix de la mémoire.
- M. Louis DELÉCLUSE : Trésorier et Vice-président délégué au développement.
- M. Julien HAUSER : Trésorier adjoint
- M. Jacques BELANGER : Vice-président en charge des affaires statutaires et réglementaires.
- M^{me} Jeanine EGRETEAU : Secrétaire adjointe et chargée des reportages photographiques.
- M. Daniel AUDOIN : Porte-drapeau.

- M. Gérard PIRONNET : Porte-drapeau.
- M. Jacques BAUDET : Membre du comité
- M^{me} Isabelle DECOSTERD : Membre du comité.
- M^{me} Pierrette DUBOIS : Membre du comité.

Compagnons décédés depuis le début de l'année 2024

- M. Roger AUBERT
- M. Claude BARBOT
- M^{me} Anne-Marie GRAFFEUILLE (le 16/11/2023)
- M. Jean ROSSIGNOL
- M. René SIMON
- M. Joël SOURY

Par ordre alphabétique

Nouveaux adhérents 2024

- M. André BROTHIER
- M. André BERTRAND - *Sympathisant*
- M. François CHÂTEAU
- M. Fabrice GUICHETEAU
- M^{me} Nathalie HUGONNENC
- M. Olivier LASTÈRE
- M^{me} Yvonne ROSSIGNOL - *Sympathisante*
- M^{me} Jeannine THIBAUD
- M. François SOUTY
- M. Charles VINCENT GENOD
- M^{me} Dominique WAENDENDRIES - *Sympathisante*

Par ordre alphabétique

Nouveaux nommés et promus 2024

- M. François CHÂTEAU – nommé chevalier
- M. Joulia DIDIER - nommé chevalier
- M. Michel LAURENT - nommé chevalier
- M. François SOUTY - promu officier
- M. Michel VERGES - nommé chevalier

Liste non exhaustive par ordre alphabétique

Site internet de la section de la Charente

Après la mise en place opérationnelle du nouveau logiciel de gestion, le site internet sera opérationnel à la rentrée. [016-La section Charente \(anmonm.org\)](http://016-La section Charente (anmonm.org))



ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE

Section départementale de la Charente

Chambre de Commerce et d'Industrie
27, place Bouillaud - CS 12124
16000 – Angoulême
pierre.waendendries@orange.fr

